



JUSTICE CANADA

Activités de sensibilisation
**Ministère de la
Justice du Canada**



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Canada

Publié sous l'autorité du ministre de la Justice
et procureur général du Canada
Gouvernement du Canada

par la

Direction des communications
Ministère de la Justice du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H8
www.canada.justice.gc.ca

© Sa majesté la Reine du chef du Canada
représentée par le ministre de la Justice, 2003
Imprimé au Canada

N° de catalogue J2-187/2003
ISBN 0-662-66542-2
JUS-787



Table des matières

Introduction	1
---------------------------	---

Occasions de participer à l'élaboration des programmes et des politiques

Liaison et Partenariats	1
Consultation/Participation des citoyens	2

Le ministère de la Justice du Canada dans la collectivité

Fonds juridique de partenariats et d'innovation.....	2
Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes.....	3
Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	3
Initiative de lutte contre la violence familiale	4
Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones.....	4
Réseau de la justice autochtone	5
Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones.....	5
Stratégie nationale pour la prévention du crime	6
Centre de la politique concernant les victimes	6
Vulgarisation et information juridiques	7

Information concernant les lois, le système de justice et le ministère de la Justice du Canada

Bureau des conférenciers	8
Information sur Internet	8
La justice et le droit	9



Table des matières

Planification de carrière et perfectionnement professionnel

Programme d'échanges en droit civil/common law	9
Programme d'excellence pour les avocats	10
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	10
Stage de droit pénal – Groupe d'entraide internationale, Service fédéral des poursuites	10
Stage des étudiants en droit civil - Service fédéral des poursuites du bureau d'Ottawa-Hull	11
Stage des étudiants d'écoles secondaires – Service fédéral des poursuites du bureau d'Ottawa-Hull	11
Programme d'opportunités professionnelles	12
Programme de contrats de recherche en bijuridisme canadien	12
Programme des universitaires invités	12

Initiatives des bureaux régionaux

Bureau régional de la Colombie-Britannique	13
Bureau régional de l'Ontario	14
Programme pour l'équité et la diversité du Barreau du Haut-Canada	14
Programme pour les étudiants en droit de la France	14
Programme pour étudiants bénévoles du Canada	14

Même si des efforts ont été faits pour vérifier les références de cette publication, il se peut qu'elles changent avec le temps. Si vous éprouvez des difficultés avec les numéros et adresses, veuillez communiquer au (613) 957-4222; TDD/TYY (613)992-4556.



Introduction

Chaque jour, le système de justice a de nombreuses répercussions sur les citoyens. Notamment, il articule et équilibre les droits et les responsabilités de chacun. Il est primordial pour le ministère de la Justice de conserver un système de justice qui dessert l'ensemble des personnes vivant au Canada. Le Ministère doit s'assurer que le système juridique demeure juste, accessible et efficace tandis qu'il évolue pour refléter les changements que connaît la société canadienne.

Cela signifie que le Ministère doit continuellement communiquer avec le public et lui transmettre de l'information et consulter les principaux intéressés, des spécialistes de différents domaines et les citoyens afin de connaître leur opinion.

Au cours des dernières années, le Ministère a participé à une foule d'activités de liaison en créant de nombreux programmes et partenariats dans le cadre de ses rôles et responsabilités. L'initiative *Liaison et Partenariats* a donc produit la présente brochure qui recense et décrit les activités des divers secteurs du Ministère afin de vous fournir des renseignements qui vous aideront à mieux comprendre le système juridique ainsi que les programmes et services connexes offerts dans votre collectivité.

Occasions de participer à l'élaboration des programmes et des politiques

Liaison et Partenariats

Le ministère de la Justice cherche à obtenir une variété d'opinions et de points de vue, afin de relever les défis actuels au moyen de lois et de politiques innovatrices et progressistes. De concert avec nos partenaires du milieu universitaire, des avocats du secteur privé et du monde des affaires, nous travaillons à élaborer des politiques et à réformer le droit. Nos partenaires contribuent à l'élaboration des lois canadiennes et, en retour, ils acquièrent une bonne connaissance du fonctionnement du Ministère.

Site Internet : www.canada.justice.gc.ca/liaison

Pour renseignements : Télécopieur : (613) 952-2178;

courriel : liaison@justice.gc.ca; adresse : Liaison et Partenariats,

ministère de la Justice, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8



Consultation/Participation des citoyens

Le ministère de la Justice s'engage à faire participer les Canadiennes et les Canadiens ainsi que les organisations intermédiaires à l'élaboration, à la conception et à l'évaluation de politiques, de programmes, de lois et de services. En conséquence, le Ministère mène des consultations sur nombre de questions ponctuelles en matière de politiques et tient un index des activités de consultation sur son site Internet. Les consultations, l'engagement des citoyens et les autres processus de participation du public doivent être transparents, accessibles, responsables, appuyés sur des renseignements factuels qui tiennent compte de la grande diversité du Canada. Le Ministère a également à cœur d'informer les Canadiennes et les Canadiens de la façon dont leurs points de vue ont été pris en compte dans le processus de prise de décision.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/cons/index.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 946-9282;

télécopieur : (613) 941-4165; courriel : consultations@justice.gc.ca;

adresse : Ministère de la Justice, 284, rue Wellington,
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Le ministère de la Justice du Canada dans la collectivité

Fonds juridique de partenariats et d'innovation

Le ministère de la Justice du Canada travaille de concert avec de nombreux partenaires pour élaborer des politiques et mettre à l'épreuve des mesures inédites afin d'améliorer le système de justice. Les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires intéressés aux questions qui concernent la justice peuvent obtenir un financement pour des projets qui soutiennent les objectifs du Fonds. Le Fonds appuie également des mesures innovatrices pour la justice dans les collectivités du Nunavut. Pour ce qui est des projets financés, citons des ateliers, des symposiums et des séminaires destinés à ceux qui ont affaire avec le système de justice, des projets de recherche et des études de faisabilité, des projets pilotes à court terme, ainsi que des campagnes d'information sur des questions de justice.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/pb/fsinnovation.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 941-4193; télécopieur : (613) 941-2269; courriel : prgmbranch@justice.gc.ca



Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes

Le Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes soutient des organisations non gouvernementales et des associations autochtones afin d'élaborer des mesures qui ne font pas partie du processus judiciaire officiel et qui peuvent aider à traiter plus efficacement la criminalité chez les jeunes; d'arrêter une démarche davantage ciblée en ce qui concerne la détention des jeunes; d'améliorer les capacités du système pour ce qui est de la réadaptation et de la réinsertion des jeunes contrevenants; d'accroître l'usage de sanctions communautaires imposées lorsqu'un jeune commet une infraction non violente; de prévoir, dans le cas des délinquants violents, des mesures spéciales axées sur la surveillance intensive et le traitement; et de viser à accroître la confiance dans le système de justice pour les jeunes. Les collectivités autochtones peuvent aussi demander une subvention ou une contribution pour accroître leur capacité à mettre sur pied des solutions de rechange à la détention avant le procès, notamment la réinsertion sociale et les sanctions communautaires. Le Fonds est un volet important de l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes, qui fait appel à la collaboration et à une approche pluridisciplinaire.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/initiat/initiat.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 954-3174; télécopieur : (613) 954-3275; courriel : youth-jeunes@justice.gc.ca

Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant

Le Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant, qui aidera les provinces et les territoires à offrir aux familles des programmes et des services, fait partie de l'examen global des questions qui ont trait à la garde et au droit de visite des enfants. L'initiative comporte trois volets : initiatives concernant le droit de la famille; mesures incitatives pour projets spéciaux; vulgarisation juridique et information relative à la formation professionnelle. Les particuliers, les organismes sans but lucratif, les sociétés ou associations, les établissements d'enseignement, les ministères et organismes des provinces et territoires ainsi que les organisations du secteur privé qui parrainent des projets sans but lucratif par l'entremise d'un partenariat avec le gouvernement fédéral, une province ou un territoire peuvent soumettre une demande de financement.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/pad/index.html>

Pour renseignements : Appels sans frais : 1 (888) 373-2222 ou (613) 946-2222; télécopieur : (613) 946-2211; courriel : cca-dgve@justice.gc.ca;

adresse : Section de la famille, des enfants et des adolescents, ministère de la Justice, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Initiative de lutte contre la violence familiale

Aux termes de l'Initiative de lutte contre la violence familiale, on cherche à prévenir la violence au foyer. Les buts sont les suivants : sensibiliser le public au problème de la violence familiale et l'encourager à prendre les mesures appropriées; renforcer l'intervention du système de justice pénale et du système d'habitation et de logement dans les cas de violence familiale; procéder à une collecte de données et entreprendre une recherche et une évaluation afin de déterminer les interventions efficaces. Le ministère de la Justice joue un rôle clé dans cette initiative fédérale menée par Santé Canada. Le Ministère vise surtout à renforcer l'intervention du système de justice pénale dans les cas de violence familiale. Il a prévu, à cette fin, certaines activités dans cinq domaines clés : politique, recherche, financement de projets, vulgarisation juridique ainsi qu'information et évaluation. Les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires dont les projets visent à lutter contre la violence familiale au Canada peuvent soumettre une demande de financement.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/fm/index.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 946-2222 ou sans frais, 1 (888) 373-2222; télécopieur : (613) 946-2211; courriel : fv-vf@justice.gc.ca; adresse : Section de la famille, des enfants et des adolescents, ministère de la Justice du Canada, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones

La Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones est un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les collectivités et organisations autochtones. Ses objectifs sont les suivants :

- appuyer les collectivités autochtones au fur et à mesure qu'elles assument plus de responsabilités dans le domaine de l'administration de la justice;
- améliorer le système de justice de manière à ce qu'il réponde mieux aux besoins de justice et aux aspirations des Autochtones;
- aider à diminuer le taux de criminalité et d'incarcération dans les collectivités qui administrent des programmes de justice.

Les Premières nations, les conseils de tribu, les groupes communautaires, les coalitions autochtones en milieu urbain et d'autres organismes sans but lucratif peuvent recevoir un soutien financier pour des programmes de mesures de rechange, de sanctions communautaires, de médiation en droit de la famille et en droit civil, ainsi que les tribunaux de juges de paix. Les collectivités qui participent à la Stratégie ont constaté une baisse du taux de criminalité, de récidivisme et d'incarcération.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/ajln/strat.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 941-9298; télécopieur : (613) 957-4697; courriel : ajs-sjaa@justice.gc.ca; adresse : 100, rue Metcalfe, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H8



Réseau de la justice autochtone

Le Réseau de la justice autochtone (RJA) regroupe, sur une base bénévole élargie, des représentants du système de justice traditionnelle et des collectivités autochtones. Il s'agit d'un moyen d'échanger de l'information, d'évaluer diverses mesures, d'éduquer le public et d'élaborer des processus de justice de rechange et de justice réparatrice qui correspondent aux valeurs et aux traditions autochtones. Le RJA agit de concert avec un comité consultatif composé de travailleurs communautaires, d'avocats, de juges, de décideurs, d'agents de police et d'agents correctionnels autochtones et non autochtones, qui proviennent de tout le pays. Le Réseau offre une formation aux collectivités et aux groupes qui veulent que l'administration de la justice soit modifiée au sein des collectivités autochtones.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/ajln/about.html>

Pour renseignements : Télécopieur : (613) 957-4697;

courriel : ajln-rja@justice.gc.ca;

adresse : 100, rue Metcalfe, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones

Le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones est un programme continu dont le ministère de la Justice du Canada et les gouvernements provinciaux partagent les frais. Il est appliqué dans toutes les provinces et territoires à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Par l'entremise de ce programme, on aide les Autochtones aux prises avec le système de justice pénale. Toute personne autochtone, quel que soit son statut ou son lieu de résidence, peut avoir accès à ce programme s'il est offert dans son secteur. L'assistance parajudiciaire sert de lien entre le système de justice pénale traditionnel et les collectivités autochtones. Les services comprennent la prestation d'information au moment de la comparution, le renvoi à un service communautaire, des modèles de justice non traditionnelle ainsi que la participation du client à des programmes de déjudiciarisation.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/pb/ncw.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 957-4711;

télécopieur : (613) 941-5446; courriel : prgmbranch@justice.gc.ca;

adresse : Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones,
284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8



Stratégie nationale pour la prévention du crime

La Stratégie nationale pour la prévention du crime finance des projets d'aide aux collectivités pour régler les problèmes qui sont une source de criminalité et de victimisation, en mettant l'accent sur les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les Autochtones, les collectivités ethnoculturelles, les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables. On vise également à sensibiliser et à informer davantage le public sur la question de la criminalité et des mesures que l'on peut retenir pour lutter contre ce problème. Les organismes sans but lucratif, les coalitions communautaires, les entreprises sans but lucratif, les associations professionnelles et les organisations non gouvernementales peuvent soumettre des demandes de financement pour des projets qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la criminalité et de la victimisation.

Site Internet : <http://www.prevention.gc.ca/fr/index.html>

Pour renseignements : Appels sans frais :

1-877-302-CNPC (2672); courriel : info@prevention.gc.ca;

adresse : Centre national de prévention du crime, 123, rue Slater, 8^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Centre de la politique concernant les victimes

Le ministère de la Justice s'assure que les victimes d'actes criminels ont leur mot à dire dans le système de justice pénale. Le Centre de la politique concernant les victimes coordonne les initiatives fédérales liées aux victimes. Son mandat consiste à faire en sorte que les victimes connaissent leur rôle dans le système de justice pénale et les services auxquels elles ont accès, à sensibiliser les intéressés aux besoins des victimes et à élaborer des politiques et des lois qui tiennent compte du point de vue des victimes. Le Centre gère aussi le Fonds d'aide aux victimes. Par l'entremise de ce Fonds, il offre un financement aux provinces afin qu'elles mettent en œuvre des lois qui protègent les victimes d'actes criminels, et il encourage les provinces, les territoires et les organisations non gouvernementales à créer des projets pilotes innovateurs d'aide aux victimes et assure, dans les cas d'urgence, un soutien financier limité aux particuliers dans le besoin.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/voc>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 952-1103;

télécopieur : (613) 952-1110; courriel : voc-vac@justice.gc.ca;

adresse : Programmes et services du Ministère, Victimes d'actes criminels, ministère de la Justice du Canada, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Vulgarisation et information juridiques

Les organisations de vulgarisation et d'information juridiques (VIJ) contribuent à doter le Canada d'un système de justice accessible, efficace et équitable. Le ministère de la Justice accorde un financement annuel à un organisme de VIJ désigné de chaque province, par l'entremise du Fonds de partenariat et d'innovation du ministère de la Justice, tandis que, dans les territoires, le programme de VIJ est financé au moyen des Ententes sur l'accès à la Justice. Ces contributions annuelles sont utilisées pour financer certains organismes qui participent activement au système de justice et qui travaillent avec le gouvernement à faire avancer les priorités dans ce domaine. Ce réseau d'organismes joue un rôle inestimable pour ce qui est d'informer les Canadiennes et les Canadiens, plus particulièrement ceux qui n'ont pas accès à d'autres sources d'information, de leurs droits et responsabilités dans divers domaines du droit afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Les organismes de VIJ fournissent notamment de l'information sur les nouvelles lois, sur les lignes directrices de la pension alimentaire pour enfants, sur les droits des victimes, sur la violence familiale et sur le système de justice pour les jeunes.

En plus d'accorder un financement aux organismes de VIJ, le ministère de la Justice participe à une foule d'activités visant à favoriser la réalisation des objectifs des initiatives et des programmes spéciaux décrits dans cette section de la brochure. Ces initiatives font appel aux compétences des organismes de VIJ désignés et à celles d'autres membres de la Public Legal Education Association of Canada pour mieux informer les Canadiennes et les Canadiens des modifications apportées aux lois qui peuvent avoir des répercussions directes sur leur vie.

Pour renseignements : Téléphone : (613) 957-2482;
télécopieur : (613) 941-2269; courriel : prgmbranch@justice.gc.ca



Information concernant les lois, l'appareil judiciaire et le ministère de la Justice du Canada

Le ministère de la Justice du Canada dispose d'information et de compétences variées qui touchent une vaste gamme de sujets liés au système de justice. Ses spécialistes, qui élaborent la législation et les politiques, peuvent partager leurs connaissances avec des étudiants, des associations, groupes ou collectivités. Voici une brève description des domaines de spécialisation que l'on trouve au ministère de la Justice, suivie d'une mention des adresses pertinentes.

Bureau des conférenciers

Le Bureau des conférenciers est une initiative de la Direction des communications du ministère de la Justice. Il appuie un programme de sensibilisation qui lie les spécialistes du Ministère à des groupes communautaires de tout le Canada. Le Bureau offre des services dans les deux langues officielles et répond aux besoins de clubs philanthropiques, d'écoles, de chambres de commerce et d'autres groupes semblables.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/cons/op/sb>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 954-5756; télécopieur : (613) 948-2983; courriel : speakers-conferenciers@justice.gc.ca; adresse : Bureau des conférenciers, Direction des communications, ministère de la Justice, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Information sur Internet

Le **site Internet** du ministère de la Justice du Canada donne accès gratuitement à de nombreux documents, dont les lois et règlements codifiés du Canada, qui sont mis à jour trois fois par année. On y trouve des rapports, de l'information à jour sur diverses initiatives gouvernementales (par exemple, victimes d'actes criminels, justice pour les jeunes), des communiqués de presse et documents d'information connexes, des annonces de nominations à la magistrature, des discours, des publications ministérielles, de la jurisprudence et des résumés de décisions. Le site donne aussi accès à des bases de données et à des répertoires d'information, et on peut se prévaloir de façon préliminaire du Service d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales du Ministère.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/index.html>

La publication *Justice à l'œuvre* permet aux visiteurs de voir comment fonctionne le Ministère grâce à des anecdotes sur certains membres de l'équipe et sur le travail innovateur qu'ils accomplissent.



Site Internet : www.canada.justice.gc.ca/fr/dept/pub/recru

justice canada est un bulletin trimestriel où l'on trouve de l'information à jour et l'opinion de spécialistes sur une vaste gamme de sujets juridiques.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/min/pub/jc/index.html>

Le site *Recherche et statistique* offre une interface conviviale et des capacités de recherche ainsi que des centaines de documents et de rapports statistiques produits par le ministère de la Justice. Ces rapports et documents touchent une variété de sujets, dont la biotechnologie, les solutions de rechange en matière de justice, et le contrôle des armes à feu.

Site Internet : <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/rs/index.html>

La justice et le droit

Ce programme fait appel à l'intégration et à la collaboration au sein du Ministère et du portefeuille de la Justice, ainsi qu'à la mise sur pied de partenariats avec d'autres membres du milieu juridique canadien, afin de fournir au public de l'information à jour et exacte. Le programme reflète les efforts que prodigue le Ministère pour faire du Canada un véritable leader en matière de prestation de l'information et des services juridiques.

Site Internet : <http://jl-jd.gc.ca>

Pour renseignements : Téléphone : 1 (877) 532-3376;

courriel : justice@communication.gc.ca

Planification de carrière et perfectionnement professionnel

Programme d'échanges en droit civil/common law

L'objectif du Programme d'échanges en droit civil/common law est de mieux faire comprendre le système bijuridique du Canada. Il permet aux étudiants inscrits à un programme de common law d'étudier dans un programme de droit civil pendant tout un trimestre universitaire, et vice versa. Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit au Canada est chargé de ce programme, lequel est financé par le ministère de la Justice.

Site Internet : <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/dept/sb/bourse.html>

Pour renseignements : Appels sans frais : 1 (888) 606-5111 ou, pour les appels locaux, (613) 941-0388; courriel : prgbranch@justice.gc.ca;

adresse : Direction des programmes, ministère de la Justice du Canada, 284, rue Wellington, 6^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H8



Programme d'excellence pour les avocats

Le Programme d'excellence pour les avocats (PEA) est un programme national unique conçu pour accroître le potentiel du Ministère, en appuyant le développement de l'excellence professionnelle au moyen d'un stage structuré et du perfectionnement continu des avocats débutants. Le PEA reconnaît les besoins des étudiants et des avocats débutants et y répond; il fournit une base solide pour une carrière stimulante et gratifiante au ministère de la Justice. Le programme s'adresse aux étudiants de droit civil et de common law, aux notaires et à ceux qui sont inscrits au programme national regroupant le droit civil et la common law.

Site Internet : <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/dept/lep-pea/about.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 946-4749 ou (613) 954-6711; télécopieur : (613) 941-9955; courriel : LEP-PEA@justice.gc.ca; adresse : Programme d'excellence pour les avocats, Immeuble Urbandale, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones

Le Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones (AÉDA) est offert aux **Métis** et aux **Indiens non inscrits**. Ce programme est conçu pour favoriser la représentation équitable des peuples autochtones dans le milieu juridique en offrant un soutien financier à ceux qui souhaitent faire des études en droit au Canada.

Dans le cadre de ce programme, le ministère de la Justice accorde chaque année un certain nombre de bourses renouvelables.

Pour être candidat au programme, il faut être un **Métis** ou un **Indien non inscrit** de citoyenneté canadienne, qui réside au Canada et qui a fait une demande d'admission à une faculté de droit.

Site Internet : http://www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/pb/legal_sap.html

Pour renseignements : Sans frais : 1 (888) 606-5111 ou appels locaux (Région de la capitale nationale): (613) 941-0388; télécopieur : (613) 941-2269; courriel : LSAP@justice.gc.ca; adresse : Programme d'AÉDA, Ministère de la Justice du Canada, 284, rue Wellington, 6^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Stage de droit pénal – Groupe d'entraide internationale, Service fédéral des poursuites

Le stage de droit pénal est conçu pour donner à un étudiant en droit civil de l'Université d'Ottawa une idée du travail qu'accomplit le secteur du ministère de la Justice qui traite toutes les demandes d'entraide juridique (adressées au Canada ou que le Canada adresse à l'étranger) et les demandes d'assistance mutuelle qui exigent une ordonnance contraignante. À chaque session universitaire, un étudiant est affecté au bureau du Groupe d'entraide international, pour effectuer des recherches dans le domaine du droit pénal

international et accompagner un poursuivant du Service fédéral des poursuites du bureau d'Ottawa-Hull devant les tribunaux. En étant exposé à des traités, des cas d'extradition, d'entraide juridique ainsi que des questions connexes qui ont trait au droit pénal international, l'étudiant acquiert une expérience précieuse.

Pour renseignements : Téléphone : (613) 957-4832;
télécopieur : (613) 957-8412; courriel : cdncentralauthority@justice.gc.ca;
adresse : Directeur, Groupe d'entraide internationale, ministère de la Justice du Canada, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Stage des étudiants en droit civil - Service fédéral des poursuites du bureau d'Ottawa-Hull

Chaque année, le bureau d'Ottawa-Hull du Service fédéral des poursuites offre un stage à un étudiant en droit civil de l'Université d'Ottawa. L'étudiant y travaille un jour par semaine, accompagne le poursuivant devant les tribunaux et aide les avocats et les stagiaires en droit à effectuer des recherches et à rédiger des conseils juridiques. Le stage permet à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique au sujet d'une myriade de questions de droit pénal.

Pour renseignements : Téléphone : (613) 941-8749;
courriel : Civillaw@justice.gc.ca;
adresse: Directeur, Poursuites, bureau d'Ottawa-Hull, ministère de la Justice du Canada, Tour St. Andrew, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Stage des étudiants d'écoles secondaires – Service fédéral des poursuites du bureau d'Ottawa-Hull

Ce programme coopératif est conçu pour donner à des étudiants du Conseil scolaire catholique romain d'Ottawa-Carleton une idée du travail qu'effectue un poursuivant de l'État. Les étudiants choisis accompagnent le poursuivant devant les tribunaux, aident les stagiaires à effectuer leurs recherches juridiques et appuient le personnel de bureau en gérant et en mettant à jour les dossiers. Les avocats orientent les étudiants dans leur planification de carrière et les études universitaires. En règle générale, les étudiants qui prennent part au stage ont indiqué qu'ils aimeraient en savoir davantage sur le droit et, éventuellement, devenir avocats. Le stage dure quatre mois et les étudiants travaillent au bureau du Service fédéral des poursuites tous les jours dans la matinée ou dans l'après-midi, en fonction de leur horaire.

Pour renseignements : Téléphone : (613) 941-8749;
courriel : HighSchool@justice.gc.ca;
adresse : Directeur, Poursuites, bureau d'Ottawa-Hull, ministère de la Justice du Canada, Tour St. Andrew, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8



Programme d'opportunités professionnelles

Ce programme de perfectionnement professionnel vise à promouvoir des échanges unilatéraux et réciproques entre le ministère de la Justice du Canada et ses nombreux partenaires du secteur public, privé et universitaire, tant sur la scène nationale qu'internationale. Les participants sont affectés de façon provisoire à divers secteurs pour une période pouvant aller de quelques semaines à plusieurs années. Ce programme donne au ministère de la Justice et aux organismes externes participants l'occasion de partager leurs connaissances et de créer des milieux de travail diversifiés et pourvus d'une richesse intellectuelle.

Pour renseignements : Courriel : pop@justice.gc.ca;
adresse : ministère de la Justice du Canada, Programme d'opportunités professionnelles, 284, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Programme de contrats de recherche en bijuridisme canadien

Ce programme a été établi pour appuyer le ministère de la Justice du Canada dans ses travaux d'uniformisation des lois liés à la coexistence des deux systèmes de droit privé au Canada : le droit civil et la common law. Ce programme annuel est destiné aux étudiants en droit inscrits à temps plein à un programme d'études supérieures, ou en dernière année du baccalauréat en droit qui souhaitent obtenir une double formation en droit civil et common law. Le programme vise à encourager le perfectionnement des compétences dans le domaine du bijuridisme canadien chez les étudiants ainsi que la diffusion de connaissances sur ce sujet par la publication d'articles juridiques. Vous trouverez sur le site Web du ministère de la Justice de l'information concernant le Programme des contrats de recherche ainsi que le formulaire de demande.

Site Internet : <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/dept/rc/index.html>

Pour renseignements : Téléphone : (613) 941-1105; télécopieur : (613) 954-1209; courriel : contratsbijuridisme@justice.gc.ca

Programme des universitaires invités

Le Programme des universitaires invités a été lancé en 1998. Chaque année, la Division de la recherche et de la statistique accueille un ou deux universitaires qui travaillent à temps partiel au sein de la Division. Ces universitaires participent à différentes activités : ils collaborent notamment à des projets de recherche, sont coauteurs de rapports de recherche, encadrent les nouveaux chercheurs et agissent comme mentors auprès d'eux.

Pour renseignements : Téléphone : (613) 941-3213;
télécopieur : (613) 941-1845; courriel : roberta.russell@justice.gc.ca

Initiatives des bureaux régionaux

L'administration centrale du ministère de la Justice se trouve à Ottawa, avec des bureaux régionaux dans les provinces de l'Atlantique, en Colombie-Britannique, dans le Nord du Canada, en Ontario, dans les Prairies et au Québec. Même si de nombreuses activités de liaison et de partenariat sont offertes aux Canadiennes et aux Canadiens grâce aux efforts déployés conjointement par l'administration centrale et les bureaux régionaux, chaque bureau régional peut mettre sur pied des programmes uniques. Certains de ces programmes sont mentionnés ci-après. Pour obtenir des renseignements au sujet des autres activités des bureaux régionaux, veuillez communiquer avec :

Renseignements généraux	ou	Bureau régional de l'Atlantique
Direction des communications		(902) 426-3260
(613) 957-4222		Bureau régional du Nord
		(867) 667-8100
		Bureau régional des Prairies
		(780) 495-2983
ATME / téléscripneur : (613) 992-4556		Bureau régional du Québec
		(514) 283-9465

Bureau régional de la Colombie-Britannique

Le Bureau régional de Vancouver participe activement à des activités de liaison auprès de diverses collectivités et organisations. Ce bureau possède un Centre national de prévention du crime et une unité de la politique et des programmes. Il offre des séances de formation dans les écoles, des activités de liaison auprès des jeunes Autochtones (qui vivent dans les réserves et à l'extérieur des réserves) et a joué un rôle central dans la signature de l'Accord de Vancouver, un accord multipartite visant à régler les problèmes sociaux de l'est du centre-ville de Vancouver.

Personnes-ressources : Direction générale de la politique et des programmes, Bureau régional de la Colombie-Britannique,
Téléphone : (604) 666-2061 ou (604) 666-6842;
courriel : stu.whitley@justice.gc.ca; adresse : Robson Court, 840,
rue Howe, pièce 900, Vancouver (C.-B.) V6Z 2S9



Bureau régional de l'Ontario

Le Bureau régional de l'Ontario joue un rôle dominant au chapitre de nombreuses activités de liaison. Citons notamment les trois exemples d'activités ci-dessous :

Service pour l'équité et la diversité du Barreau du Haut-Canada

Chaque année, le Barreau du Haut-Canada organise diverses activités pour les élèves du secondaire en vue d'accroître la diversité dans le milieu juridique. Ces activités ont lieu dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, de la Journée internationale de la femme, du Mois de l'histoire des femmes et du Mois des Autochtones. Le Bureau régional de l'Ontario est également un partenaire clé du Programme de mentorat du Service pour l'équité et la diversité du Barreau du Haut-Canada. Des avocats du Ministère à Toronto, spécialisés dans divers domaines, servent de mentors à des élèves du secondaire venant de divers milieux culturels. Ce programme de mentorat dure une année et a connu un immense succès depuis ses débuts en 2001.

Programme pour les étudiants en droit de la France

Ce programme, qui résulte d'un partenariat entre le Bureau régional de l'Ontario et la Osgoode Hall Law School, permet à deux étudiants en droit de l'Université Aix-Marseille III, en France, de partager leur été entre le cabinet Shibley Righton et le Bureau régional de l'Ontario.

Programme des étudiants bénévoles du Canada

Le Bureau régional de l'Ontario participe activement au Programme des étudiants bénévoles du Canada, créé par la faculté de droit de l'Université de Toronto en 1996. Ce programme consiste en un réseau d'avocats, de facultés de droit et d'organismes communautaires qui encourage les étudiants en droit à faire du travail bénévole. Chaque trimestre, des étudiants qui en sont à leur première ou deuxième année de droit à l'Université de Toronto et à la Osgoode Hall Law School communiquent avec le Bureau régional de l'Ontario pour offrir leurs services. Depuis la mise sur pied de ce programme, le Bureau régional de l'Ontario a accueilli plus de 25 étudiants bénévoles qui en étaient à diverses étapes de leurs études. Pour obtenir de l'information concernant ces activités, ou d'autres activités semblables, veuillez communiquer avec la Direction générale du développement professionnel au (416) 973-0942.